

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 07/05

AMR 41/001/2005 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

MEXIQUE **Obtilia Eugenio Manuel (f), membre de l'Organización del Pueblo Indígena Tlapaneco, AC (OPIT), une organisation indigène**
ainsi que ses proches et les autres membres de l'OPIT

Londres, le 12 janvier 2005

Obtilia Eugenio Manuel, militante en faveur des droits des indigènes, a reçu des menaces de mort anonymes. En outre, sa maison a été placée sous surveillance. Amnesty International pense que cette femme et sa famille sont en danger.

Membre de premier plan de l'Organización del Pueblo Indígena Tlapaneco, AC (OPIT), une organisation indigène, Obtilia Eugenio Manuel a recensé des violations perpétrées contre les communautés indigènes vivant dans l'État de Guerrero, dans le sud du pays, notamment celles commises par l'armée. Parmi ces atteintes figurent les cas deux indiennes tlapanèques, Valentina Rosendo Cantú et Inés Fernández Ortega, qui auraient été violées par des soldats en 2002. Dans un discours prononcé lors d'une conférence sur les droits des indigènes tenue les 3 et 4 décembre dans l'État de Guerrero, Obtilia Eugenio Manuel s'est élevée contre les autorités, qui, selon elle, n'ont pas mené d'investigations satisfaisantes sur ces viols.

Le 9 décembre, d'après une organisation non gouvernementale (ONG) locale, Obtilia Eugenio Manuel a reçu une lettre chez elle, dans la municipalité d'Ayutla de los Libres. Elle l'avertissait que « *bientôt, [elle] reposera[t] en paix* » et comportait des menaces dirigées contre sa famille. Le message disait notamment : « *Tu continues de nous attaquer avec tes mensonges concernant le viol de Valentina et Inés. On en a marre des conneries dont tu nous accuses. Maintenant on va te faire ta fête* ».

Par la suite, on a constaté, à au moins trois reprises, la présence d'hommes qui surveillaient le domicile d'Obtilia Eugenio Manuel. Le 26 décembre 2004, sa sœur Andrea a repéré deux hommes qui prenaient des notes à proximité de la maison. Les 4 et 5 janvier 2005, deux hommes ont été vus en train de photographier et de surveiller les bureaux de l'OPIT. Obtilia Eugenio Manuel avait déjà été la cible de menaces de mort et d'actes d'intimidation auparavant, au sujet du viol présumé de Valentina Rosendo Cantú et Inés Fernández Ortega, mais elle n'a jamais signalé ces atteintes par crainte de représailles contre elle et ses proches, en particulier contre ses deux filles.

Après avoir enquêté sur les allégations de viol, en 2002, l'armée mexicaine a conclu que celles-ci étaient infondées. Amnesty International a dénoncé à maintes reprises le fait que les investigations menées sur les violations des droits humains imputables à des militaires manquaient d'impartialité et portaient atteinte aux droits fondamentaux des victimes. Dans un rapport intitulé *Mexique. Femmes indigènes et injustice militaire* (Index AI : AMR 41/033/2004), publié en novembre 2004, l'organisation évoque l'absence de justice dans des affaires de viol et d'actes d'intimidation commis au sein de nombreuses communautés de la région.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au Mexique, les personnes œuvrant au respect des droits humains sont souvent les premières à être victimes de violations de leurs propres droits, notamment d'attaques, ou à voir leur sécurité menacée. Les défenseurs des droits fondamentaux et les militants communautaires de l'État de Guerrero sont fréquemment la cible de menaces, de harcèlement et de campagnes de dénigrement. Il est très rare que les responsables de tels agissements soient traduits en justice. Par ailleurs, lors d'opérations menées par l'armée, dans de nombreuses régions de l'État, contre les producteurs et trafiquants de drogue et contre des membres présumés de groupes armés d'opposition, certaines sources indiquent que des patrouilles militaires se livrent à des actes d'intimidation sur les populations indigènes. Les autorités enquêtent rarement sur de tels faits, laissant les communautés indigènes extrêmement vulnérables et réticentes à l'idée de porter plainte.

L'impunité dont jouissent les violeurs présumés de Valentina Rosendo Cantú et Inés Fernández Ortega a eu un impact direct sur les femmes et les populations indigènes de l'État de Guerrero, que la présence renforcée de l'armée a plongées dans la peur.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par la sécurité d'Obtilia Eugenio Manuel, défenseure des droits humains, ainsi que par celle de sa famille et des autres membres de l'*Organización del Pueblo Indígena Tlapaneco, AC (OPIT)*, depuis que cette femme a été la cible de menaces de mort et d'actes d'intimidation, en décembre 2004 et janvier 2005, dans la municipalité d'Ayutla de los Libres (État de Guerrero) ;

– exhortez les autorités à faire bénéficier ces personnes de mesures de protection conformes à leurs souhaits ;

– demandez instamment que soit menée dans les meilleurs délais une enquête impartiale et exhaustive sur ces menaces de mort et autres actes d'intimidation et que les responsables présumés soient déférés à la justice ;

– engagez les autorités à diligenter une enquête, dans le cadre de la justice civile, sur les informations selon lesquelles Valentina Rosendo Cantú et Inés Fernández Ortega ont été violées par des soldats.

APPELS À :

Gouverneur de l'État de Guerrero :

Lic. René Juárez Cisneros
Gobernador del Estado de Guerrero
Palacio de Gobierno, segundo piso
Plaza Central, Primer Congreso de Anahuac
Colonia Centro, Chilpancingo 39000
Guerrero, Mexique
Fax : +52 747 47 23125
Formule d'appel : *Señor Gobernador,* / Monsieur le Gouverneur,

Procureur général de l'État de Guerrero :

Lic. Jesus Ramirez Guerrero
Procurador General de Justicia del Estado de Guerrero
Carretera Nacional México-Acapulco Km. 6+300
Tramo Chilpancingo- Petaquillos, Chilpancingo 39090, Guerrero,
Mexique
Fax : +52 747 47 22328
Formule d'appel : *Señor Procurador,* / Monsieur le Procureur général,

Ministre de l'Intérieur :

Lic. Santiago Creel
Secretario de Gobernación
Secretaría de Gobernación
Bucareli 99, 1er. piso, Col. Juárez
Delegación Cuauhtémoc
México D.F., C.P.06600, Mexique
Fax : +525 55 093 3414
Formule d'appel : *Señor Secretario,* / Monsieur le Ministre,

Ministre de la Défense nationale :

Gral. Gerardo Clemente Ricardo Vega García
Secretaría de la Defensa Nacional
Bulevar M. Ávila Camacho esqu. Industria Militar S/N
Col. Lomas de Sotelo
Delagación Miguel Hidalgo
México D.F., C.P. 11640,
Mexique
Fax : +52 55 5557 8963
Formule d'appel : *Señor Secretario,* / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Centro de Derechos Humanos de la Montaña "Tlachinollan" AC.,
Calle Mina número 77, Colonia Centro
Tlapa de Comonfort Código Postal 41304
Guerrero, Mexique

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 23 FÉVRIER 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*